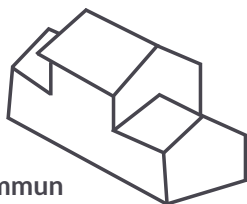


FONCTIONNEMENT DU DON

VOTRE DON SERVIRA À :

- Finir de financer la réhabilitation des 320 m² de bâtiment
- Aménager les espaces du nouveau lieu de vie et d'activités en commun
- Soutenir la création d'un lieu de proximité ouvert à tous



Nous nous engageons à une transparence sur l'emploi des dons et à instaurer des relations responsables et durables avec les donateurs. Nous vous tiendrons régulièrement informés des activités et des étapes de la réhabilitation sur la newsletter et le site internet de Quartier Rouge.

LE DON ET LA RÉDUCTION D'IMPÔT :

Les dons effectués au profit de la Gare en commun ouvrent droit :

Pour les particuliers → à une réduction d'impôt sur le revenu, égale à 66 % du montant de votre don dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Lorsque le montant des dons excède 20 % du revenu imposable, l'excédent est reporté sur les cinq années suivantes.

Pour les entreprises → à une déduction fiscale de 60 % du don sur votre impôt sur les sociétés dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires. En cas de dépassement, l'entreprise peut reporter l'excédent sur les cinq exercices suivants.

COMMENT FAIRE UN DON POUR LA GARE EN COMMUN ?

Pour faire un don en ligne :

- Retrouvez le projet *La gare en commun* sur helloasso.fr
- Choisissez le montant de votre don et suivez les indications de paiement sécurisé.

Pour faire un don par courrier :

- Complétez le bulletin de don au verso et renvoyez-le nous complété et signé sous enveloppe affranchie à l'adresse postale :

LA GARE EN COMMUN – Gare de Felletin 22, avenue de la gare 23 500 FELLETTIN

Procédez au paiement correspondant au montant de votre choix

- Par chèque à l'ordre de La gare en commun à joindre avec votre bulletin papier
- Par virement bancaire à :

LA GARE EN COMMUN – Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique
IBAN : FR76 1090 7002 5386 1219 2045 720 – Adresse SWIFT (BIC) CCBPFRPPBDX

Un reçu fiscal et un grand merci vous seront adressés dans les mois à venir...

CONTACT ET INFORMATIONS

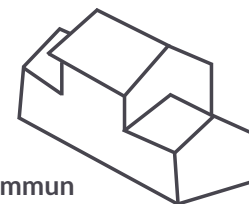
→ 06 77 18 88 78 Mail → lagareencommun@mailo.com



FONCTIONNEMENT DU DON

VOTRE DON SERVIRA À :

- Finir de financer la réhabilitation des 320 m² de bâtiment
- Aménager les espaces du nouveau lieu de vie et d'activités en commun
- Soutenir la création d'un lieu de proximité ouvert à tous



Nous nous engageons à une transparence sur l'emploi des dons et à instaurer des relations responsables et durables avec les donateurs. Nous vous tiendrons régulièrement informés des activités et des étapes de la réhabilitation sur la newsletter et le site internet de Quartier Rouge.

LE DON ET LA RÉDUCTION D'IMPÔT :

Les dons effectués au profit de la Gare en commun ouvrent droit :

Pour les particuliers → à une réduction d'impôt sur le revenu, égale à 66 % du montant de votre don dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Lorsque le montant des dons excède 20 % du revenu imposable, l'excédent est reporté sur les cinq années suivantes.

Pour les entreprises → à une déduction fiscale de 60 % du don sur votre impôt sur les sociétés dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires. En cas de dépassement, l'entreprise peut reporter l'excédent sur les cinq exercices suivants.

COMMENT FAIRE UN DON POUR LA GARE EN COMMUN ?

Pour faire un don en ligne :

- Retrouvez le projet *La gare en commun* sur helloasso.fr
- Choisissez le montant de votre don et suivez les indications de paiement sécurisé.

Pour faire un don par courrier :

- Complétez le bulletin de don au verso et renvoyez-le nous complété et signé sous enveloppe affranchie à l'adresse postale :

LA GARE EN COMMUN – Gare de Felletin 22, avenue de la gare 23 500 FELLETTIN

Procédez au paiement correspondant au montant de votre choix

- Par chèque à l'ordre de La gare en commun à joindre avec votre bulletin papier
- Par virement bancaire à :

LA GARE EN COMMUN – Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique
IBAN : FR76 1090 7002 5386 1219 2045 720 – Adresse SWIFT (BIC) CCBPFRPPBDX

Un reçu fiscal et un grand merci vous seront adressés dans les mois à venir...

CONTACT ET INFORMATIONS

→ 06 77 18 88 78 Mail → lagareencommun@mailo.com



BULLETIN DE DON POUR LA GARE EN COMMUN

BULLETIN À COMPLÉTER ET À RETOURNER :

Par mail → la gareencommun@mailo.com

Par voie postale → La Gare de Felletin 22, avenue de la gare 23 500 FELLETIN

Je soussigné(e)

Personne physique

Nom : Prénom :
Adresse complète :
Code postal : Ville :
Pays : Téléphone :
Mail :

Personne morale (société, association...)

Dénomination : Forme juridique :
Adresse du siège social :
Représentant légal : Agissant en qualité de :
Téléphone : Fax :
Mail :

Pour toute correspondance, adresser le courrier au nom de :

JE FAIS DON À LA GARE EN COMMUN DE LA SOMME DE :

Petit exercice de calcul : si 500 donateurs donnent chacun 50 €, notre objectif est atteint !

- 15 € (si je suis un particulier après déduction d'impôt ce don me coûte environ 5 €)
- 30 € (si je suis un particulier après déduction d'impôt ce don me coûte environ 10 €)
- 50 € (si je suis un particulier après déduction d'impôt ce don me coûte 17 €)
- 100 € (si je suis un particulier après déduction d'impôt ce don me coûte 34 €)
- 200 € (si je suis un particulier après déduction d'impôt ce don me coûte 68 €)
- 500 € (si je suis un particulier après déduction d'impôt ce don me coûte 170 €)
- 1000 € (si je suis un particulier après déduction d'impôt ce don me coûte 340 €)
- Autre montant : euros

règlement par chèque ci-joint à l'ordre de *La Gare en commun*

règlement par virement bancaire en date du / /

Fait à : Le : / /

Signature du donateur :

BULLETIN DE DON POUR LA GARE EN COMMUN

BULLETIN À COMPLÉTER ET À RETOURNER :

Par mail → la gareencommun@mailo.com

Par voie postale → La Gare de Felletin 22, avenue de la gare 23 500 FELLETIN

Je soussigné(e)

Personne physique

Nom : Prénom :
Adresse complète :
Code postal : Ville :
Pays : Téléphone :
Mail :

Personne morale (société, association...)

Dénomination : Forme juridique :
Adresse du siège social :
Représentant légal : Agissant en qualité de :
Téléphone : Fax :
Mail :

Pour toute correspondance, adresser le courrier au nom de :

JE FAIS DON À LA GARE EN COMMUN DE LA SOMME DE :

Petit exercice de calcul : si 500 donateurs donnent chacun 50 €, notre objectif est atteint !

- 15 € (si je suis un particulier après déduction d'impôt ce don me coûte environ 5 €)
- 30 € (si je suis un particulier après déduction d'impôt ce don me coûte environ 10 €)
- 50 € (si je suis un particulier après déduction d'impôt ce don me coûte 17 €)
- 100 € (si je suis un particulier après déduction d'impôt ce don me coûte 34 €)
- 200 € (si je suis un particulier après déduction d'impôt ce don me coûte 68 €)
- 500 € (si je suis un particulier après déduction d'impôt ce don me coûte 170 €)
- 1000 € (si je suis un particulier après déduction d'impôt ce don me coûte 340 €)
- Autre montant : euros

règlement par chèque ci-joint à l'ordre de *La Gare en commun*

règlement par virement bancaire en date du / /

Fait à : Le : / /

Signature du donateur :